

MAIRIE DE VILLERS-POL

14, Rue des écoles
59530 Villers-Pol
Tél : 03 27 49 06 37
Mail : mairie.villerspol@orange.fr

ARRETE DU MAIRE

Arrêté de circulation

Arrêté n°44 – 2024

Nous soussignés, Olivier YZANIC, Maire de Villers-Pol,

Etant donné les travaux de réfection de la chaussée Chemin de Wult et Chemin du Gron et les travaux d'arasement d'accotements Chemin Pro, à la Croisette et Chaussée Brunehaut de et à Villers-Pol, par l'entreprise Carrière d'Houdain à HOUDAIN LEZ BAVAY à partir du vendredi 28 juin 2024 au mardi 07 juillet 2024.

Considérant que les conditions de circulation seront dégradées et qu'il y a lieu de protéger les usagers de la présence d'engins de chantier sur une partie de la chaussée,

Vu, la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales modifiée ;

Vu, le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivants, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu, le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;

Vu, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifiée et complétée,

Vu, la demande de l'entreprise et de l'organisateur ;

ARRETONS

Article 1 : Les restrictions suivantes feront effet, la circulation et le stationnement seront interdits à compter du 28 juin 2024 et ce jusqu'au mardi 07 juillet :

- sur les Chemins du Gron et de Wult, dans le cadre des travaux de réfection de chaussée
- sur le Chemin Pro, la Croisette et la Chaussée Brunehaut, dans le cadre des travaux d'arasement d'accotements

Article 2 : L'entreprise Carrière d'Houdain sera chargée de la mise en place de la signalisation.

Article 3 : Toutes contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dans la commune de Villers-Pol,

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Le Quesnoy
- Monsieur le conducteur des travaux de l'entreprise Carrière d'Houdain

Fait à Villers-Pol, le 27 juin 2024

M le Marie,
Olivier YZANIC

